



Informations municipales

Maison médicale de garde :

Nouveau à Gragnague, et pour le secteur Nord-Est Toulousain, une maison médicale de garde est implantée à notre initiative sur notre commune.

Il peut arriver que l'on ait besoin d'une consultation chez un médecin à des horaires inhabituels.

Pour autant, la situation n'exige parfois pas une longue attente aux urgences, régulièrement encombrées.

Vous pouvez donc faire appel à un médecin de garde. Pour cela, un numéro dédié existe, disponible 24h/24, les week-ends et jours fériés toute la journée ainsi que les nuits de 20h à 8h du matin.



Composez le **3966** pour la médecine générale ou le **15** pour les urgences médicales

Vous serez alors redirigé directement vers un médecin régulateur qui vous orientera vers une maison médicale de garde ou autre centre de soins.

Ces médecins fonctionnent par roulement avec leurs collègues sous forme de garde de nuit.

A Gragnague, la maison médicale est située au **1 bis place Bellegarde**, juste derrière la Poste et est ouverte du lundi au vendredi de 20h00 à minuit, le samedi de midi à minuit et le dimanche et jours fériés de 8h00 à minuit.

En dehors de ces heures, le médecin régulateur vous orientera sur un autre centre de soins.

Attention ; il est inutile de vous y rendre directement car il ne s'agit pas d'une permanence médicale.

Centrale d'enrobage :

Un collectif d'habitants de la commune « Non à l'usine à goudron à Gragnague » s'est créé afin de s'opposer à la mise en place de l'usine d'enrobage à chaud sur le territoire de notre commune.

Deux manifestations ont eu lieu et d'autres devraient suivre.



La municipalité soutient ce collectif et s'est prononcée contre cette implantation par délibération du Conseil Municipal.

Les maires des communes avoisinantes, Mme la Députée de la 5^{ème} circonscription et notre Conseiller Départemental étaient présents lors des manifestations.

L'étude d'impact n'est pas la même qu'en 2011 puisque maintenant des habitations nouvelles ont vu le jour sur la partie sud-ouest de la commune.

Celles-ci ainsi que le lycée et les Jardins du Girou attenants (société agroalimentaire) sont dans un périmètre inférieur à 1,5 km. Dans le périmètre d'1 Km on compte environ 260 habitations

La Région s'oppose également à cette réalisation et a pris contact avec M. Le Préfet.

Un Rdv a été demandé par Mme la Députée auprès de M. Le Préfet pour une entrevue avec les maires de Gragnague et Castelsmaurou.

Nous vous informerons de l'évolution de ce dossier.

Un nouveau visage à l'ALAE :

C'est le 16 mars que **Julie LONGO** a pris ses fonctions de Directrice de l'ALAE/ALSH de Gragnague, en remplacement de Coline Deregnaucourt qui a pris de nouvelles fonctions dans le Tarn et Garonne.

Aussi, Julie sera l'interlocutrice privilégiée des familles, des enfants et de l'ensemble des acteurs éducatifs (enseignants, atsem, animateurs, agents cantine) mais aussi des représentants des parents d'élèves et de la Mairie.

Nous lui souhaitons une bonne intégration !



Déjà les vacances de Printemps ! :

Du **24 avril au 5 mai**, c'est sur le thème de l'Essai de la Culture que les enfants de l'ALSH de Gragnague partiront à la découverte de l'Amérique au travers d'ateliers culinaires, de musique et de contes, sans oublier le contact avec la nature et les animaux.

Deux mini camps 100% nature sont aussi proposés, un à destination des 7/10 ans (CE1 à CM2) et un autre pour les 10/13 ans (CM2 à 5ème) les 24/25 avril et 27/28 avril.

Les réservations pour les vacances se font du **20 mars au 10 avril**.

Informations sur :

<https://www.cc-coteaux-du-girou.fr/enfance-jeunesse/les-centres-de-loisirs/programme-centre-de-loisirs>

Maison en péril :



La maison située au 4 chemin de la Fontaine, à côté de la boulangerie, présente un risque grave et éminent pour la sécurité publique et le voisinage.

Un expert mandaté par le tribunal administratif a confirmé ce risque et va faire procéder à la destruction de ladite maison dès que le tribunal judiciaire de Toulouse l'aura ordonné.

La démolition sera réalisée par une entreprise qualifiée en la matière.

La circulation a été interdite à tout véhicule sur ce chemin, sauf riverains, et des barrières mise en place pour éviter tout accès aux piétons.

Merci de respecter ce périmètre de sécurité avant et pendant les travaux.

Marché gourmand :

La municipalité organise un marché gourmand sur la Place Bellegarde le **VENDREDI 14 avril** à partir de **18h30** en continuité de notre marché hebdomadaire.

Ce marché sera animé par « Las Granhòtas », bandas de l'école de musique de Gragnague et rassemblera, en plus des exposants habituels, de nombreux producteurs locaux : Serge notre boucher, Anthony notre boulanger, notre producteur de miel, un caviste et bien d'autres ...

Ils vous feront découvrir leurs meilleurs produits à déguster sur place.

Amenez vos couverts, vos amis et votre bonne humeur, pour un moment de partage.



La municipalité mettra à disposition des tables, chaises et barnums où vous pourrez vous installer pour déguster les produits proposés par les commerçants.

Nous serons heureux de vous accueillir autour d'un apéritif convivial.

La compétence Jeunesse :

La Jeunesse devient une compétence de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

Les premières actions sont :

- Gestion des 2 Centres d'Animation Jeunesse (CAJ) du territoire pour les jeunes de 11 à 17 ans en semaine et pendant les vacances.
- Permanence Animation Jeunesse au lycée de Gragnague 3 fois par semaine. L'objectif est d'écouter les besoins et les attentes des jeunes, les accompagner dans la réalisation d'actions, faciliter leur engagement et leur participation dans des projets individuels ou collectif au sein du territoire communautaire.



Les coordonnées des 2 CAJ existants sont :

- CAJ de Lapeyrouse-Fossat renseignements au 06 69 25 13 73
- CAJ de Montastruc la Conseillère au 07 77 33 03 59

Inscription scolaire 2023/2024 :

Votre enfant est **né en 2020** et va faire sa rentrée scolaire en septembre 2023.
La pré-inscription de votre enfant à l'école de Gragnague s'effectue en Mairie.

Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces à fournir lors de celle-ci :

- Formulaire de préinscription scolaire à compléter
- Le cas échéant, formulaire de demande de dérogation scolaire dûment complété par vos soins avec avis de la commune de résidence
- Pièce d'identité du responsable légal
- Livret de famille ou copie de l'acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : assurance habitation ou facture (téléphone fixe uniquement, opérateur internet, électricité, gaz, eau) ou quittance de loyer établie par un organisme officiel
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge



Détails sur le site mairie : <https://www.gragnague.fr/scolarite>

Rappels :

L'inscription scolaire ne devient définitive qu'une fois l'admission prononcée par le directeur d'école.
Aucune admission ne sera faite par l'école sans inscription préalable réalisée auprès de la mairie.

La Popote de cocotte :

La « Popote de cocotte » est le nom de la nouvelle commerçante gragnaguaise qui s'installe **chaque vendredi** sur le marché de la place Bellegarde.

Les spécialités de Coralie sont les macarons mais elle vous propose également de réaliser vos gâteaux, buffet salé sucré pour vos événements festifs!



Elle aura le plaisir de vous rencontrer lors d'une petite pause sucrée...

Informations associatives :

Rdv de l'EMVAG :

Les élèves de l'école de musique de la Vallée du Girou montent sur scène en avril. C'est l'occasion pour ces jeunes talents de vous présenter le travail accompli depuis septembre mais aussi pour vous, ou vos enfants, de découvrir les instruments de musique et de rencontrer les professeurs.

Plusieurs rendez-vous sont fixés au Rez-de-chaussée de l'Espace Debat-ponsan :

- 5 avril – 19h00 : classe de piano
- 11 avril – 18h30 : classe de clarinette
- 13 avril – 19h00 : classe de trompette, trombone et percussions
- 22 avril – 18h00 : flutes traversières

Entrée libre. Renseignements : www.emvag.fr

Les balades d'Ecoquelicot :

Dimanche 16 avril à 9 h 45, l'association Ecoquelicot vous donne rendez-vous sur la Place Bellegarde pour des balades conviviales dans Gragnague.

Nous vous proposons plusieurs itinéraires adaptés à chacun, pour nettoyer les abords du village et ramasser les déchets abandonnés.



Quatre parcours différents seront proposés :

- Les coccinelles s'occuperont de nettoyer le théâtre de verdure
- Les tortues se dirigeront vers l'école
- Les lapins prendront la direction du cimetière avant de se diriger vers le nouveau quartier
- Les chevreuils nettoieront les abords du Girou

Une Ecobuvette Bio et locale sera proposée tout au long de la matinée et nous invitons les participants et tous ceux qui le souhaitent à se retrouver autour d'un pique-nique partagé.

Nous vous attendons nombreux, petits et grands! (et avec vos plus beaux gants!)

ecoquelicot.gragnague@gmail.com

AAPPMA de la Vallée du Girou :



Les prochains lâchers de truites sur le Girou auront lieu les 25 mars, 8 avril, 6 mai et le 14 octobre sur la commune de Saint Marcel Paulel.

A chaque date 70 kg de truites seront déversées.

Le 23 février dernier nous avons effectué un sauvetage de poissons piégés dans des trous d'eau sur le ruisseau du Laragou. Ce sont 1850 kg de gardons qui ont été sauvés et remis dans le lac pour le grand plaisir des pêcheurs. Cela représente une somme de plus de 18000€. Un grand merci à la fédération ainsi qu'à Robert, René, Stéphane. . .

Pour plus de renseignements : 06 87 10 06 97